

# L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions

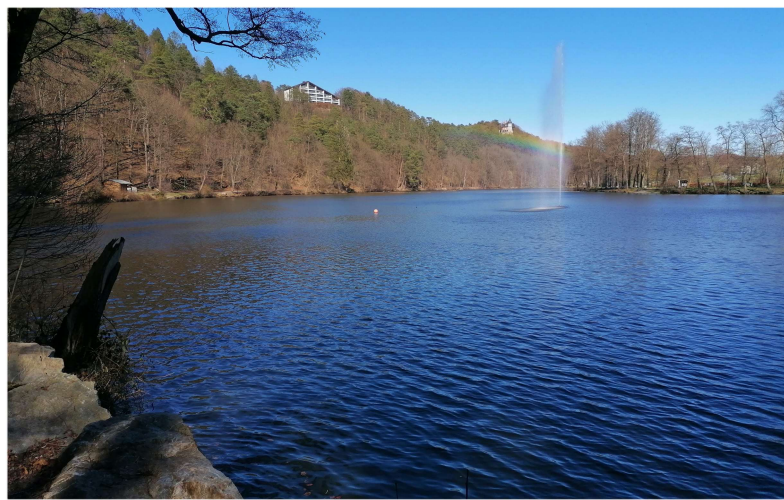


## Villa aux Trois Clefs

Hélas, la Ville ne se portera pas acquéreur de la Villa aux Trois Clefs, rue Dagly, vestige du XVIème siècle et plus ancienne maison de Spa, contrairement aux rumeurs qui ont suivi la visite de la Ministre du Patrimoine Valérie De Bue en mai dernier. Et la palissade en ruines qui entoure le Golf Hôtel ne sera pas remplacée ni les branches d'arbres qui la transpercent coupées, car c'est une propriété privée; dommage pour le coup d'œil «Unesco» quand on entre en ville par Balmoral, a soupiré **Paul Mordan**.

## Pollec

L'arrivée d'une nouvelle coordinatrice POLLEC (Politique Locale Energie Climat) subsidiée par la Région wallonne pour deux ans, et l'automatisation des relevés devraient soulager le conseiller en énergie dans ses tâches principales, qui consistent à valoriser la diminution de l'empreinte carbone et l'utilisation d'énergies renouvelables dans notre commune. (**Fabienne DORVAL**)



***Mauvais bulletin pour le PST (Programme Stratégique Transversal) de la majorité: trop peu d'actions (16 sur 40 = échec) ont été réalisées alors que nous sommes à mi-mandat. L'excuse éculée de la Covid sert trop facilement de paravent à une forme d'inertie devant des dossiers majeurs comme le logement et la sécurité. Au chapitre de l'externalisation des services, des Anciens Thermes, de Mambaye-Hoctaisart, de Spa Digital City et du bassin d'orage aménagé à grands frais, trop de points d'interrogation subsistent. Examens de repêchage en vue, en espérant que la cause ne soit pas désespérée.***

**Premier examen raté: Le PST (Programme Stratégique Transversal): 16/40**

Trop peu d'actions réalisées en 2020; même si le Covid justifie en partie ce faible rendement, il n'explique pas tout, a fait remarquer **Philippe Hourlay**; le non-remplacement du directeur des travaux pendant de longs mois d'absence, provoquant la paralysie partielle du service, serait inacceptable dans le privé; comment un doublon n'a-t-il pas été prévu? La commune n'a toujours pas son habilitation pour procéder à des constats d'insalubrité ou d'insécurité des logements et un agent communal ne sera toujours pas formé à cette mission en 2021; pourquoi? Réponse: les formations se donnent en conférence, ce qui a été impossible en 2020; et d'autre part, il faut qu'un agent communal s'inscrive à une formation, ce qui n'est pas obligatoire. (Les marchands de sommeil ont encore de beaux jours devant eux.)

La perle de ce PST figure dans les objectifs opérationnels: «Sauvegarder notre patrimoine pour protéger les racines de Spa». Quelle merveille, s'est exclamé **Philippe Hourlay**, Le Golf Hôtel est donc sauvé? Non non...

## Deuxième échec: l'épreuve Mambaye-Hoctaisart




**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à l'adoption d'un schéma d'orientation local.

Le projet consiste en l'adoption d'un schéma d'orientation local (S.O.L.) en vue de l'ouverture de la zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.) dite de Mambaye – Hoctaisart.

Les sociétés à l'initiative du schéma sont la Sa Spa Monopole et la Sa Immobilière de Mambaye.

L'autorité compétente pour adopter le schéma est le Conseil communal de la Ville de Spa.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête auprès du service de l'Urbanisme de la Ville de Spa à l'adresse suivante : Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA :



En raison de la lutte contre la pandémie de Covid-19, la consultation du dossier se fera **UNIQUEMENT sur rendez-vous**. Celui-ci doit être pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Monsieur VANDESCHRIK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, téléphone : 087/79.53.98, mail : [urbanisme@villedespa.be](mailto:urbanisme@villedespa.be) ou auprès de Monsieur FONDEUR, Chef de service administratif Urbanisme, téléphone : 087/79.53.77, mail : [frederic.fondeur@villedespa.be](mailto:frederic.fondeur@villedespa.be).

L'enquête publique est ouverte le 15/06/2021 et clôturée le 14/07/2021

Elle était bien intéressante, cette réunion d'information à destination des citoyens, mardi 22 juin au petit théâtre; on y apprend ainsi, grâce à de bonnes questions de riverains inquiets, que le bureau d'études, censé être indépendant, totalement neutre, impartial etc., est payé par les demandeurs, à savoir la société IDM, promotrice du projet en question. Dont acte. L'échevin de l'Environnement a eu beau passer la brosse à reluire pour persuader son public des opportunités d'un aussi magnifique village de vacances et d'un aussi providentiel lotissement, il n'aura convaincu que lui-même, sa bourgmestre muette et les promoteurs (dont un représentant de Spadel), les quolibets et autres murmures indignés des spectateurs faisant suffisamment foi d'un scepticisme évident. Et on les comprend à l'énoncé des merveilles promises: une piscine intérieure avec jeux d'eau, alors que la Ville refait à grands frais sa piscine communale; des commerces sur site (boulangerie, épicerie, petit HoReCa...) alors que la majorité nous répète constamment que les touristes du village alimenteront les commerces et les restaurants spadois; et cerise sur le gâteau: une canalisation et une surveillance constantes des touristes dans les chemins forestiers grâce à un

encadrement aussi efficace que permanent de l'équipe d'animateurs (j'ai failli écrire d'éducateurs) à leur service... On croit rêver. La réalité est évidemment tout autre: le représentant de Spadel a avoué, confus, que oui effectivement, une partie de la zone à bâtir était polluée par des métaux lourds; la noria de camions de matériaux devrait s'effectuer par «le haut» pour ne pas traverser Spa, mais par où, puisque la descente de la route de la Sauvenière est interdite aux plus de 7 tonnes? Quant aux riverains, qu'ils s'estiment gagnants: grâce au magnifique projet, ils auront enfin les égouts, ces pollueurs. Bref, le progrès est en marche vers le site paléolithique de Mambaye-Hoctaisart.... Merci IDM, merci Pluris, merci le Collège. **Frank Gazzard** s'est vu répondre non en Conseil à sa demande de réduction d'un projet trop gigantesque pour être raisonnable.

Au cas où: vos lettres de réclamation sont à adresser à la commune jusqu'au 14 juillet au Collège, 44 rue de l'Hôtel de Ville ou sur [enquete@villedespa.be](mailto:enquete@villedespa.be). Une pétition circule également.

## Troisième flop: la sous-traitance du personnel d'entretien de la commune

**Arnaud Fagard** a déposé un point qui a été refusé: le maintien du personnel d'entretien dans le giron communal. En effet, pour réaliser des économies (sur le dos des travailleurs), la majorité envisage très sérieusement de confier ce secteur à une société privée, promettant de veiller à ce que la situation du personnel soit identique à celle qu'il connaît dans le secteur public, en tout cas sur le plan statutaire; ce qui ne saurait être le cas des conditions de travail, a rappelé **Arnaud Fagard** qui a souligné que généralement la privatisation coïncidait avec la dégradation de celles-ci; que la commune jouait parfois un rôle d'employeur social; qu'on délaissait facilement une certaine catégorie de travailleurs encensés il y a peu pour leur dévouement pendant la pandémie, faisant ainsi preuve de bien peu de reconnaissance; qu'enfin la privatisation avait un coût parce que facturée à la Ville avec la TVA, et qu'elle amenait à sa suite d'autres coûts cachés tels les appels d'offres ou le suivi de la qualité des prestations. Quel sera le suivant? Le service des Plantations? L'externalisation, c'était tendance il y a 20 ou 30 ans mais aujourd'hui, c'est l'inverse...

### La majorité recalée une quatrième fois: l'ubuesque dossier «Spa digital city»

Explications délirantes au sujet d'un dossier qui ne l'est pas moins: alors que la majorité est en place depuis des lustres, elle reconnaît que le projet «digital city» n'a été suivi par personne d'une mandature à l'autre et que ce dossier est introuvable. Le Collège a laissé un prestataire de services extérieur, la SPI, rédiger un cahier des charges pour ce projet, après avoir reçu une promesse de subside de 300 000€ de la Région wallonne, laquelle SPI a engagé des frais de sous-traitance pour un montant de 48 000€. Au Conseil communal du 20 décembre 2018, à une question d'**Arnaud Weber**, l'échevin des Nouvelles Technologies avait répondu que le wi-fi urbain n'était plus très intéressant, vu le développement de la 4G, de la 5G et du roaming et qu'il fallait envisager d'autres idées plus actuelles pour utiliser ce subside. Ce projet qualifié de «dormant» par le ministre Borsus est finalement abandonné, apprend-on en Conseil, et le subside perdu. Encore une étude inutile commanditée par le Collège au détriment des finances publiques et des citoyens. (**Frank Gazzard**)

### Cinquième échec: les inondations

Après la célèbre réplique de la 7ème compagnie «J'ai glissé, chef!», voici, par l'échevin des Travaux lui-même en plein Conseil, une scène culte: «On n'avait pas le code!» qui résume à elle seule les déboires orangeux des habitants du chemin Henrotte et de la rue Entre-les-Ponts, victimes à nouveau, après trois ans, d'épisodes torrentiels. Car le bassin d'orage aurait bien fonctionné si... si la commune avait eu le code du cadenas permettant d'en ouvrir la grille d'accès! Le temps de téléphoner à l'organisme concerné pour désarmer le précieux sésame afin de dégager les alluvions massés à l'entrée, de précieuses minutes ont été perdues et on connaît la suite. L'échevin concerné admet qu'en outre il y a un problème de conception au bassin d'orage et convoquera prochainement une réunion d'experts pour apporter à l'ouvrage un plan complémentaire. D'accord, mais: ce ne sont pas des ouvrages d'ingénierie qui résoudront tous les problèmes pluviaux; si la majorité continue d'approuver l'urbanisation des terrains excentrés et en surplomb, si elle autorise encore l'arrachage de haies au profit de lotissements et si elle régularise des coupes à blanc

illicites pour complaire à des propriétaires peu scrupuleux, il ne sert à rien d'initier des campagnes de végétalisation ni de replantation de kilomètres de haies champêtres. Il faut raison garder et cesser de travailler à l'envers dans cette commune. Nul doute que des problèmes du même ordre se présenteront si le village de vacances et le lotissement de Mambaye-Hoctaisart se concrétisent, puisqu'ils se situeront sur un terrain naturellement spongieux qui ne pourra plus jouer sa fonction d'absorption. (**F. Gazzard**)

### Anciens Thermes: mention faible au bulletin



Il reste beaucoup d'inconnues dans le dossier de ce complexe immobilier à usage multiple dont la vocation de lien commercial et touristique entre la place Verte et la place Royale reste encore à démontrer à la vue des plans sur lesquels nous observons seulement 8 commerces (hauts de gamme, obligatoirement, et en lien avec le thème de l'eau, selon le bail et le cahier des charges) alors qu'il en fallait 10, et seulement 2 appartements, alors que la fonction résidentielle était un des fers de lance du projet. Plans dont on apprend en Conseil qu'ils ont encore changé à cause de l'ascenseur. L'échevin des Travaux a promis à **Frank Gazzard** une réunion prochaine de la commission des Travaux et une visite du chantier pour explications. Le même échevin rassure: ce n'est pas parce qu'il y aurait environ 56 places de parking payantes sous le nouvel hôtel à l'usage des Spadois et des touristes que les parkings extérieurs deviendraient payants; la zone bleue se poursuivra, prétend le Collège. Dossier à suivre.

### Examen de repêchage pour les hérissons et les cartes en plastique

Voici de nombreux mois, deux motions ont été votées au Conseil communal, demandant d'une part

## Francofolies

La subvention 2021 pour les Francofolies a été approuvée malgré la réduction de la formule proposée cette année au motif que celle du Festival de Théâtre de l'an dernier n'avait pas été rabaissée non plus; la culture mise à mal depuis la pandémie a justifié cet effort financier; mais **Arnaud Fagard** a rappelé qu'il était anormal de ne pas conclure depuis 2019 de convention en bonne et due forme, que la confiance entre les partenaires ne suffisait pas et que la majorité travaillait de nouveau dans l'improvisation.

## Au nom de la sécurité?

La bourgmestre a permis que, chemin d'Andrimont, des branches énormes de chênes centenaires soient élaguées le 1er juin sur un tronçon boisé dédié principalement à la balade, en pleine période de nidification; la coupe des branches a été faite à l'horizontale, ce qui provoquera sous peu des infiltrations d'eau au cœur de l'arbre et des maladies; la période et la manière d'élaguer ont interpellé **Claude Brouet** qui n'a reçu aucune explication convaincante de l'échevin de l'Environnement, chargé de répondre en lieu et place de la bourgmestre.

l'interdiction des cartes en plastique sur les voitures et d'autre part l'interdiction des tondeuses automatiques la nuit afin de protéger les hérissons (**Arnaud Fagard**). Le dossier doit passer au Conseil de police (Spa, Theux, Jalhay) dont la bourgmestre est présidente. Suite et bientôt fin ?

### Ratage total: les 100 ans du circuit de Spa-Francorchamps

Vous aussi vous pensez que le circuit de Spa-Francorchamps fait la renommée de notre ville ? Savez-vous qu'il fête ses cent ans cet été ? Et que la ville de Spa n'organisera RIEN pour la commémoration d'un moteur touristique de poids qui attire chaque année des centaines de visiteurs dans les restaurants, les hôtels et les chambres d'hôtes de notre ville...? Ne vient-on pas de rater l'occasion en or de booster le tourisme spadois? (**Philippe Hourlay**)

### Ouf! Mention BIEN pour les tonnelles de l'HoReCa!

Alors qu'un courrier avait été envoyé aux restaurateurs et aux cafetiers pour leur signifier l'enlèvement de leurs tonnelles à la date du 30 juin, la majorité a fait marche arrière et permis, à condition d'en faire la demande et de présenter un produit de qualité, de les conserver jusqu'au 31 octobre. **Fabienne Dorval** a demandé que la Ville fasse les frais, avec un partenaire commercial par exemple, d'acheter des parasols identiques pour harmoniser les terrasses, ainsi que cela se fait à Mons ou à Porto, lesquels parasols (ou tonnelles) pourraient être frappés du logo de la ville et de celui de l'Unesco si nous obtenons la reconnaissance. Idée retenue pour plus tard, pourquoi pas? (Dommage, a soupigné **Philippe Hourlay**, que certains aient reçu un PV pour des parasols d'une couleur jugée interdite, alors que la majorité ne cesse de clamer son aide inconditionnelle aux commerçants; un «avatar», a répondu l'échevin de la Mobilité...)

### Et mention très bien pour le wallon!

**Claude Brouet** a obtenu une réponse positive en faveur de l'action «Ma commune dit oui aux langues régionales». De quoi réjouir «Li Size Wallonne» qui s'investit considérablement depuis des années avec le Centre culturel pour le maintien du wallon au travers de pièces de théâtre et autres actions.

### Les petites chroniques de Philou

Spa, soucieuse d'une bonne qualité de vie, poursuit ses efforts pour garder les espaces publics propres et accueillants. Les bancs et toilettes font certes «todi jaser» et des poubelles et cendriers sont dispersés dans les rues de la ville tandis que plusieurs employés communaux s'affairent aux différentes tâches d'entretien des monuments, escaliers et même des promenades spadoises... (Je précise spadoises car certaines appartiennent au Département Nature et Forêt. \*Contact pour Spa : 0479.88 99 63 \* [proprete@villedespa.be](mailto:proprete@villedespa.be)).

Ce service est additionné d'un agent constatateur qui, comme son nom l'indique, constate les infractions (incivilités) Contact : 0474.987.207.

Côté Citoyens... Certains s'investissent bien naturellement pour donner un coup de main en participant en tant qu'Ambassadeurs Propreté ! Toutes les infos sur le site web : [www.bewapp.be](http://www.bewapp.be)